

Bureau de poste

mentation du nombre d'employés casuels. Au contraire, monsieur l'Orateur, nous reconnaissons que le statut des employés casuels doit être changé, et que, loin d'augmenter leur nombre, nous visons à le réduire à son plus strict minimum. D'ailleurs, il me fait plaisir de faire rapport à la Chambre d'un accord qui vient tout juste d'intervenir:

[Traduction]

A la suite d'une série de rencontres avec le conseil des Unions des employés des Postes, nous en avons maintenant terminé de nos consultations au sujet de la politique globale à adopter relativement à l'embauche des employés occasionnels du groupe des opérations postales.

Cette politique est la suivante:

Recourir le moins possible aux services d'employés occasionnels. A cette fin, rajuster les effectifs réguliers à temps complet et à temps partiel de façon à maintenir les normes de service en fonction du volume prévu et de l'absentéisme.

Tout en tenant compte de ce qui précède et des dispositions de la convention collective pertinente, et afin de faire face à l'imprévu, ou en l'absence d'un effectif à temps complet ou à temps partiel recourir aux services d'employés occasionnels qui peuvent le mieux satisfaire les besoins.

[Français]

Et, monsieur l'Orateur, ceci veut dire que non seulement nous reconnaissons qu'il faut diminuer le nombre d'employés casuels, mais que nous allons prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'y parvenir.

[Traduction]

Pour conclure, je voudrais dire que certains de ceux qui considèrent notre déficit trop élevé devraient comprendre qu'il est principalement dû au fait que nous consacrons d'énormes quantités d'argent à de nouvelles installations, à la mécanisation de nos opérations et encore plus à la rémunération de nos employés à des taux plus élevés. Tout ceci nous l'avons fait sans...

M. l'Orateur adjoint: Je regrette d'interrompre l'honorable ministre des Postes (M. Ouellet), mais les trente minutes qui lui ont été accordées, conformément à l'article 58(13) du Règlement sont expirées. Si la Chambre y consent à l'unanimité, il pourra continuer.

Des voix: D'accord.

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je remercie les députés de m'autoriser à conclure par quelques brèves remarques.

Nous avons fait ces dépenses importantes sans accroître les tarifs. Il faudrait comprendre qu'au Canada une lettre circule d'un bout à l'autre du pays pour 8c. C'est très bon marché. Si nous comparons ce tarif à ceux d'autres pays, nous constatons que les services postaux canadiens sont relativement peu chers, et beaucoup plus raisonnables que dans maints autres pays industrialisés.

J'ai dit, et je le répète aujourd'hui, que nous n'avons pas l'intention d'augmenter nos tarifs. Tout au contraire; nous souhaitons que ces tarifs demeurent et nous essaierons d'accroître nos revenus en offrant d'autres services ou en développant ceux qui existent.

[Français]

C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, nous allons faire tout notre possible, au cours des prochains mois, pour permettre à notre Direction de la commercialisation d'être plus agressive et de faire l'essai de nouveaux services qui entraîneront de nouveaux revenus et de nouveaux profits. Afin d'équilibrer notre budget, nous demanderons à notre Division de la commercialisation de déployer des efforts supplémentaires pour réaliser de nouvelles recettes, mais, je dois l'avouer en toute sincérité, je ne m'attends pas à ce

[M. Ouellet.]

que le ministère des Postes devienne une entreprise rentable au cours des prochaines années. Je pense que les Postes canadiennes accuseront encore, pendant plusieurs années, un déficit important, surtout en raison de la mécanisation des opérations en cours, et que ce déficit pourra même s'accroître substantiellement dès l'an prochain et davantage l'année suivante.

En terminant mes remarques, monsieur l'Orateur, je désire ajouter que certaines des mesures que nous prenons actuellement auraient dû être prises il y a 10, 15 ou même 20 ans. Si ces transformations s'étaient opérées il y a 10 ou 15 ans, les Postes canadiennes se trouveraient assurément dans une posture bien meilleure, quant à leur finance, et seraient sûrement plus en mesure d'assurer au public canadien le service qu'il attend.

Malgré cela, nous ne ménagerons rien pour améliorer le service, et je suis convaincu que nous réussirons à donner aux Canadiens le service qu'ils attendent et qu'ils méritent.

● (1500)

[Traduction]

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais commencer par féliciter le ministre des Postes (M. Ouellet) pour sa participation à ce débat. J'aimerais ajouter que j'apprécie beaucoup la courtoisie et la collaboration dont il a fait preuve à l'égard des demandes de renseignements que je lui ai adressées de la part de mes commettants. Je regrette d'avoir eu à lui en présenter autant, mais j'ai toujours été très bien accueilli.

J'aimerais également me joindre au ministre pour féliciter les gens de son ministère. Sans doute connaît-il davantage ceux de la haute direction tandis que moi je connais surtout les facteurs et les employés des bureaux de poste locaux, mais en tout cas j'ai toujours été impressionné par la façon dont ils travaillent. A une époque où la technologie prend une place si importante, de nombreux aspects de la vie quotidienne prennent un caractère assez impersonnel et j'ai toujours beaucoup aimé l'attention personnelle que vous accordent les employés du ministère des Postes.

Je désire particulièrement parler au nom de ceux qui donnent tellement à leur gouvernement sans recevoir grand-chose en retour c'est-à-dire les habitants des villes qui représentent la communauté la plus importante de notre société. Ce sont eux les principaux usagers de la poste. A eux seuls, les trois grands centres métropolitains du Canada, Montréal, Toronto et Vancouver, reçoivent chaque jour 14 millions d'objets de correspondance. Montréal et Toronto traitent 80 p. 100 du courrier publicitaire de tout le pays. Quelle est l'opinion des gens des villes au sujet du service postal? Laissez-moi en citer une pour la gouverne du ministre des Postes. Cette personne n'est peut-être pas un expert en la matière, mais elle possède par ailleurs assez de qualités pour que le chef de nos services postaux tienne compte de son jugement. C'est un libéral de Montréal, c'est le premier ministre (M. Trudeau) et il a dit à la Chambre «tout le monde sait que la poste est lente au Canada».

Le premier ministre n'a jamais été plus près de la vérité et sur ce point il pourrait réunir un tel accord qu'il se croirait revenu aux jours alcyoniens de 1968. Maintes et maintes fois, mes mandants sont venus me voir et me demander pourquoi le service postal était inférieur à ce qu'il était autrefois, alors qu'il leur coûte plus cher. Payer plus pour obtenir moins, voilà la politique de ce ministère. Même si le gouvernement cherche à distraire l'opinion publique par des résolutions sur les droits linguistiques, il